APPLOIER

(export du DFSM au 05/11/2026 à 20:33)

[1] APPLOIER Médecine - Médecine

verbe trans.
Définition Réunir deux parties d’une plaie ou d’une partie du corps rompue, afin de les coudre par la suite.

Citations

- Li seconde maniere de costure, que Galiens dist proprement, si est si com aucun font, qui assemblent les .ij. parties ensamble naturelment, et apploient l'un des chief dou syfac a l'autre chief, en teil maniere [...].
 Anon. [Albucasis], *Cyrurgie, ca 1250, fol. 50va.*